

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son sixième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 9 mai 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*;
- projet de loi 31 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*;
- projet de loi 32 — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- N. FONTAINE;
- M. le ministre JOHNSON (Entre-les-Lacs–Gimli);
- M. SMOOK;
- M^{me} la ministre SQUIRES;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M. WISHART à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act* :

Jessica Croy	People First of Manitoba
Tomas Ponzilius	Particulier
Sharon McIlraith	Particulier
Twila Richards	Particulier
Dale Kendel	Particulier
Debra Roach	Family Advocacy Network of Manitoba
Amy Shawcross	Association pour l'intégration communautaire — Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)* :

Brenna Mahoney et Cameron Dahl	Keystone Agricultural Producers et Conseil manitobain du porc
--------------------------------	---

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)* :

Doreen Moellenbeck-Dushnitsky	Dakota Ojibway Child and Family Services
Trudy Lavallee	Animikii Ozoson Child and Family Services Inc.
Sherry Gott	Protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba

Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act* :

Suzanne Swanton

Continuity Care Inc.

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)* :

Kaitlyn Mitchell

Animal Justice

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)* :

Joshua Nepinak
Bert Crocker

Particulier
Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 31) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 32) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Dennis Smook

Le 9 mai 2023